



Carrefour des sciences sociales ENS Lyon – EHESS



Organisé conjointement par l'EHESS et l'ENS Lyon, le « carrefour des sciences sociales » entend proposer chaque année six conférences-débats sur des questions qui sont au centre des recherches actuelles en sciences sociales. Ces rencontres associeront des enseignants-chercheurs et des chercheurs de l'EHESS et de l'ENS Lyon qui aborderont un thème précis suivant une approche pluridisciplinaire. Elles seront ouvertes aux étudiantes et étudiants (licence, master, doctorat) qui seront invité.e.s à participer aux discussions.

Séance du jeudi 16 mars 2017 :

« Les communs : actualité politique et approches scientifiques »

Salle F. 113 – 17 h-19 h.

Présentation et débats animés par **Guillaume Garner** (historien ENS Lyon)

Alice Ingold (historienne, EHESS) : « Quels communs pour quelles communautés ? Des « leçons » de l'histoire »

Pascal Marty (géographe, ENS Lyon) : « Bien communs, biodiversité et territoire »

Paolo Napoli (juriste, EHESS) : « Les biens communs au prisme du service public et de l'usage: quelques pistes de discussion »

Comme le montrent l'attribution du prix d'économie de la Banque de Suède à l'économiste et politiste Elinor Ostrom (en 2009) ou le mouvement des beni comuni en Italie, les communs sont depuis quelques années au cœur de l'actualité politique et des débats qui impliquent un large spectre de disciplines (droit, philosophie, économie, géographie, histoire, science politique). Cette actualité brûlante et l'usage de plus en plus fréquent de la notion (sous des appellations diverses : « biens communs », « communs », « commun ») expliquent la vivacité des débats. Ceux-ci portent d'abord sur la définition même de la notion des biens communs : ceux-ci peuvent en effet être appréhendés comme des ressources (ou des espaces physiques concrets) indispensables à la réalisation des droits fondamentaux de la personne humaine ou comme des pratiques précises. La définition des biens communs repose en effet sur la conjugaison de pratiques sociales concrètes et un travail d'élaboration juridique : or l'articulation de ces deux dimensions est au centre de réflexions qui posent, de manière plus générale, la question du rapport entre pratiques et normes juridiques. La gestion et l'administration de ces biens est une autre question débattue, à laquelle les réponses apportées dépendent en partie des cadres disciplinaires dans lesquels elles sont élaborées, comme le montrent les divergences qui apparaissent entre juristes et économistes.

Ce sont quelques-unes de ces questions que la première séance du « carrefour des sciences sociales » souhaiterait examiner en confrontant les points de vue de chercheuses et de chercheurs ayant des ancrages disciplinaires spécifiques.

La séance suivante aura lieu le jeudi 4 mai 2017 et portera sur les rapports entre Economie et spiritualité en Asie orientale

